ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accès aux soins des personnes en situation de handicap et présentant un TSA

Question écrite n° 23509

Texte de la question

M. Alain David attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur l'accès des personnes en situation de handicap aux soins courants de premier recours et en particulier des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). En effet, en raison des troubles et des angoissent qui peuvent affecter un enfant ou un adulte autiste, un simple examen médical ou la réalisation de soins dentaires peut s'avérer extrêmement compliqué et nécessite parfois une intervention sous anesthésie générale. La complexité de cette prise en charge engendre des délais d'attente insupportables concernant la prise de rendez-vous de la part des parents et des gestionnaires de structure, auprès des dentistes et des spécialistes. Les parents se retrouvent démunis face à ces délais et les patients doivent parfois attendre plus d'un an pour soigner une simple carie. D'une manière générale, comme le souligne le rapport de la Cour des comptes de décembre 2017 sur l'évaluation de la politique en direction des personnes présentant un TSA, les problèmes somatiques des personnes avec TSA restent insuffisamment pris en compte, voire ignorés, suscitant des situations d'inconfort et d'incompréhension en particulier pour les patients non verbaux, et un recours aux soins retardés. Ainsi il lui demande si le Gouvernement entend prendre des mesures afin d'améliorer l'accès aux soins somatiques des personnes handicapées et garantir l'égal accès aux soins pour tous prévu par le code de la santé publique.

Données clés

Auteur : M. Alain David
Circonscription : Gironde (4e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23509
Rubrique : Personnes handicapées
Ministère interrogé : Personnes handicapées
Ministère attributaire : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 octobre 2019, page 8539
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)